



Paris, le 6 juillet 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dialogue social : FO obtient la mise en place d'une commission de suivi dans chaque site

Première organisation syndicale du Groupe PSA, Force Ouvrière se félicite de la mise en œuvre opérationnelle de cette revendication portée lors du dernier CCE (26 juin). Objectif : améliorer la qualité du dialogue social au sein du groupe.

A l'approche des congés d'été, FO tire la sonnette d'alarme sur l'état du climat social dans un certain nombre de sites, qu'ils soient industriels ou tertiaires. Afin de répondre au mieux aux besoins et à l'intérêt des salariés, FO souhaitait la mise en place de commissions de suivi au niveau le plus local pour prendre en compte l'ensemble des paramètres. Après avoir menacé de débrayer vendredi prochain (7 juillet), les délégués de Force Ouvrière prennent acte de la volonté de la direction de répondre à leurs revendications à travers les commissions de suivi. « **C'est une nouveauté. Les dates des commissions de suivi sont désormais connues sur tous les sites. C'est une avancé pour le dialogue social au sein du groupe. Les débrayages envisagés sur l'ensemble des sites sont aujourd'hui en suspens et aux résultats du dialogue social** » précise Christian Lafaye, délégué syndical central FO PSA.

Principal point de crispation, l'organisation du travail sera au cœur des premières séances des commissions de suivi. L'objectif est clair : mettre un terme au « travail à la carte » qui se traduit trop souvent par des changement d'horaires de travail. En arrivant le matin, tous les salariés doivent connaître l'heure à laquelle ils arrêteront de travailler. Cette information peut sembler banale mais c'est loin d'être le cas pour l'ensemble des salariés du groupe. Il faut revenir à l'esprit d'origine de la GJP - Garantie Journalière de Production : assurer la production du jour lorsqu'elle n'est pas atteinte par 10 à 20 minutes maximum de travail supplémentaire, mais pas davantage.

Les jours fériés travaillés pourraient être désormais payables ou récupérables pour l'ensemble des salariés. L'objectif est d'étendre une mesure d'ores et déjà en vigueur dans bon nombre de sites. Les RTT quant à eux pourraient être payés, au moins partiellement.

FO demande des précisions site par site sur les prévisions d'embauches. Le NEC, accord de compétitivité signé par Force Ouvrière, prévoyait 1000 nouveaux CDI d'ici 2019. Il s'agissait d'un préalable indispensable pour que FO soutienne cet accord. Aujourd'hui, les embauches doivent se traduire en acte.

Alors que les plans « *Back in the race* » et « *Push to pass* » produisent des résultats très positifs aux plans industriel et économique, les délégués de Force Ouvrière souhaitent une reconnaissance des efforts et du travail des salariés par des actes aussi forts que symboliques.

Plus qu'une anecdote, des démarches locales peuvent contribuer à traduire la reconnaissance du groupe vis à vis des salariés tout en développant la culture d'entreprise et l'esprit commun.

A travers ces propositions simples, concrètes et peu coûteuses, FO entend mettre un terme à des situations qui engendrent une irritation sociale forte. « ***C'est tout l'enjeu de ces commissions de suivi qui sont appelées à être des lieux d'efficacité sociale pour l'intérêt de tous les salariés et du groupe*** » résume Christian Lafaye.